

## Procès-Verbal du conseil d'administration n°1

Le conseil d'administration de la Ligue Bretagne de triathlon s'est réuni le samedi 24 avril à 10 heures, en visioconférence.

Le Président du conseil d'administration a convoqué les administrateurs à la séance le 13 avril.

Les personnes présentes sont : Jacques Bolzer, Rodolphe Boutier, Isabelle Bouvet, Stéphane Calle, Charles-Yves Collet, Jean-Yves Douillard, Elisabeth Duclos, Ludivine Duroyon, Stéphanie Gorel, Gautier Hebert, Yann Le Brestec, Bertrand Le Gall, Erwan Le Gorju, Stéphanie Lopes.

Les personnes absentes excusées sont : Justine Daniélou.

Le Président du conseil d'administration constate que le quorum est atteint et qu'ainsi le conseil peut délibérer. Il déclare la séance ouverte.

Selon l'ordre du jour de la réunion, les questions suivantes sont examinées.

### **Mot d'accueil du Président**

Charles-Yves Collet (CYC) installe le CA en félicitant l'ensemble des élus pour leur engagement individuel au service du triathlon breton et remercie les services de la fédération pour la disponibilité des personnels, principalement G. Fritsch et J. Cressent, dans les dernières semaines.

- Rappel des axes politiques
  - ✗ Promotion du triathlon pour les jeunes et les adultes dans le cadre d'une pratique pour tous.
  - ✗ Promotion de la formation des cadres (technique et arbitrage).
  - ✗ Travail sur la rédaction d'une charte des organisateurs (horizon 2022).
  - ✗ Une gouvernance partagée permettant un contrôle des actions et opérations qui ne soit pas dévolu à l'unique président.
  - ✗ Méthode de travail basée sur l'écoute, le respect et l'intérêt collectif.

- Point de situation (les deux dernières semaines)
  - × Régulation administrative :
    - Accès à l'espace Tri 2.0.
  - × Accès compte bancaire :
    - Crédit Agricole du Morbihan.
  - × Rencontre de CYC avec P. Travers (PT) (19 avril) :
    - Demande de PT d'un téléphone professionnel et de pouvoir maintenir sa participation à la réserve militaire.
    - Information de PT de sa participation à l'entraînement de son club le mercredi après-midi. Après discussion et interventions de Yann Le Brestec (YLB), Erwan Le Gorju (ELG), Stéphanie Gorel (SG), accord général pour que ce temps ne soit pas comptabilisé dans le temps de travail de la ligue et que des actions ligue pouvant être le mercredi soient prioritaires.
  - × Contact téléphonique de CYC avec Maître De Fremont (21 avril) :
    - Deux affaires juridiques en cours avec prise en charge financière des frais d'avocat des deux plaignants.
    - Les frais d'avocat restant dus sont estimés entre 1 500 et 2 000 euros. CYC va passer un appel téléphonique aux clubs concernés afin que ceux-ci prennent en charge les frais, par leur assurance.
  - × Rencontre de CYC et J-Y Douillard (JYD) avec P. Garçon, Expert-comptable de la ligue (23 avril au Cabinet IGAM, à Lamballe) :
    - Intervention de JYD mettant en évidence un niveau de fragilité des fonds propres au regard du niveau constaté au 31/12/2020 et des dépenses effectuées en début d'exercice 2021 (168 500 euros de chèques aux clubs, achat de 53 ordinateurs et de 53 GoPro).

Fonds propres au 31 décembre 2020	231 755 €
53 GoPro	21 276 €
53 ordinateurs	48 339 €
Redressement fiscal	7 063 €
Chèques aux Clubs	168 500 €
	<b>-13 423 €</b>

- × Rappel de la démarche "Projet Sportif Fédéral" :
  - Document de cadrage envoyé aux clubs.
  - Réunion d'information proposée le mercredi 28 avril de 19h00 à 20h00, en visioconférence.
  - Vigilance sur la contrainte du calendrier de dépôt des dossiers notamment pour les clubs (16 mai) qui seront soumis à la commission régionale ligue constituée de trois personnes au minimum.

- Pour les comités départementaux et les ligues, ce sera la FFTRI qui examinera les dossiers.
- État des effectifs Ligue, à ce jour
  - × 2021 : 2 625 licenciés (taux de renouvellement de 67%) dont 482 nouvelles licences et 54 clubs.
  - × Pour rappel, 2020 : 3 177 licenciés (taux de renouvellement de 78%) dont 951 nouvelles licences et 55 clubs.
  - × Un cadre technique en CDI (temps complet).
  - × 6 écoles labellisées *2 étoiles* et 7 écoles *1 étoile*.
  - × Intervention de Rodolphe Boutier (RB) avec la présentation d'un document de travail sur les actions techniques envisagées (document joint) :
    - Intervention YLB qui demande si un financement par la ligue des *Class Tri* est proposé. RB précise que ces *Class Tri* étant portées de manière particulière et inhabituelle par la ligue, il est souhaitable que la ligue finance.
    - Intervention de SG qui informe de l'organisation d'un duathlon à Plouay le 12 septembre (sélectifs jeunes possible) et demande si le calendrier des autres sélectifs jeunes est maintenu. À ce jour (sous réserve des conditions sanitaires), le sélectif aquathlon (Vénètes) le 12 juin et le triathlon (Redon) le 27 juin sont au calendrier.

### **Élection du Bureau Exécutif**

- Rappel du texte statutaire (CYC) :
  - × Bureau exécutif constitué de cinq membres dont le président.
  - × Obligation d'une parité à 40% pour chaque sexe.
- Les candidats déclarés sont : Rodolphe Boutier, Jean-Yves Douillard, Stéphanie Lopes, Ludivine Duroyon.
- Vote électronique (Balotilo), 14 votants :
  - × Rodolphe Boutier : 14 voix
  - × Stéphanie Lopes : 12 voix
  - × Jean-Yves Douillard : 12 voix
  - × Ludivine Duroyon : 12 voix

Le Bureau Exécutif est constitué de : Charles-Yves Collet (Président), Jean-Yves Douillard (Trésorier), Stéphanie Lopes (Secrétaire), Rodolphe Boutier et Ludivine Duroyon.

## **Nomination des Présidents de commissions**

Sur proposition du président de Ligue, sont nommés à la commission :

- Technique et sportive : Rodolphe Boutier
- Arbitrage : Stéphane Mahé
- Discipline : Jacques Bolzer
- Médicale : Claude Ecoffey
- Organisation : Erwan Le Gorju
- Communication : Elisabeth Duclos
- Surveillance des opérations électorales : appel à candidature

Les présidents de commission auront à proposer des membres pour chaque commission.

## **Convocation de l'Assemblée Générale**

- AG ordinaire et AG extraordinaire : modification des statuts (art 1.1.3) concernant la domiciliation du siège social de la Ligue.
- Date proposée : samedi 19 juin à 10h00 à Ploërmel.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Remarque de YLB concernant le caractère un peu tardif de l'AG, notamment par rapport à la validation des tarifs, et la vigilance à apporter par rapport à une éventuelle AG fédérale le même jour.

En préparation de l'AG, information de CYC d'un séminaire des présidents : "Plan d'aide aux clubs" le jeudi 20 mai à 20h00, en visioconférence, au regard de nos finances et validations de tarifs.

JYD indique que lors de l'AG, il faudra voter les tarifs pour 2022. On espère que les 168 500 euros seront de retour au vu du minimum de réserve des comptes.

## **Questions diverses**

- Intervention de CYC sur le rôle des délégués. Ils représentent les clubs et ne sont pas missionnés par la Ligue. Il regrette qu'aucune féminine n'ait été candidate à ce rôle et que le Finistère n'ait pas de délégué, ce qui permettrait une représentation homogène du territoire breton. Intervention de JYD qui indique que les représentants devraient contacter les clubs afin de faire remonter les problématiques de chacun vers l'AG Fédérale.
- Intervention de SG sur le financement par la ligue des actions CoDep, ainsi que sur le rôle et les missions des comités départementaux. Qu'est-ce qui est prévu pour l'Ille et Vilaine qui n'a pas de CoDep ? CYC répond que les CoDep sont les

ramifications de la ligue dans les territoires. Si la ligue souhaite s'appuyer sur les CoDep pour déployer certaines actions, cela implique nécessairement qu'une ligne budgétaire soit dégagée pour l'aide au financement de ces projets. JYD ajoute que les CoDep sont les courroies de transmission et qu'il faut les inclure dans le budget 2022 et les doter de moyens pour les actions.

- Intervention de ELG sur un point de vigilance, celui de la mise à jour des contacts clubs, notamment pour les organisateurs.
- Intervention de CYC sur la méthode de travail, avec la diffusion du PV de CA aux administrateurs qui le valident avant diffusion aux présidents de clubs. Il propose également la convocation d'un prochain CA début juin.

La Président déclare que l'ordre du jour est épuisé et lève la séance à 12 heures.

Charles-Yves COLLET  
Président de la Ligue Bretagne de Triathlon

